



A.D.A.P.A.E.F 46

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE AGRÉÉE
DES PÊCHEURS AMATEURS AUX ENGINS ET AUX FILETS
ET POUR LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Pourquoi « 2 référents rivières » ?

Pour répondre aux questions de tous les jeunes et futurs pêcheurs amateurs aux engins et aux filets du département sur :

- En quoi consiste la pêche amateur aux engins et aux filets ?
- Est-ce qu'on peut accompagner un pêcheur amateur aux engins et aux filets pour faire connaissance avec les modes de pêche autorisés ?
- Comment accompagner un pêcheur amateur aux engins et aux filets ?
- A quel âge peut-on obtenir une licence pour pêcher (pêche amateur) aux engins et aux filets ?
- Comment obtenir une licence de pêche amateur aux engins et aux filets ?
- Est-ce qu'il existe une « licence jeune » appropriée à la pêche des mineurs ?... A moindre coût ?
- Est-ce qu'il existe une « licence découverte » ...A moindre coût ?
- ...

L'expérience de ces 2 référents rivières vous sera très utile...

N'HESITEZ PAS... CONTACTEZ LES !!

Pour la rivière Lot :

Monsieur Michel BOISSET – Tél. 06.78.48.56.52 –
boisset.michel@yahoo.fr

Pour la rivière Dordogne :

Monsieur Philippe PENDARIES – Tél. 06 99 69 98 89 -
phibi@orange.fr